

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 5-350-1926 promulguant le décret du 15 décembre 1925 attribuant au personnel civil et militaire de l'Etat un acompte sur relèvement de traitements.

n° 5-350-1926

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
1 janvier 1926

Numéro JO  
n° 350 du 31/01/1926

Date du numéro  
31 janvier 1926

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés, et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 15 décembre 1925 promulgué au Journal officiel de la République française du 17 décembre 1925, page 12004, attribuant au personnel civil et militaire de l'Etat un acompte sur relèvement de traitements,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis, pour y être exécuté selon ses forme et teneur, le décret du 15 décembre 1925 attribuant au personnel civil et militaire de l'Etat un acompte sur relèvement de traitements.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

**ChapoN-Baissac,**